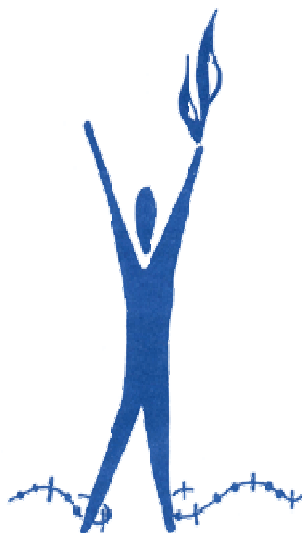


LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de L'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin mensuel n°1 des Droits de l'Homme de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

TABLE DES MATIERES	Page
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
0 .INTRODUCTION.....	4
I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L’HOMME.....	4
1) DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE	4
2) LES CAS D’ENLEVEMENTS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES	7
3)DES CAS DE TORTURES, DE TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DEGRADANTS.....	9
4) DES CAS D’ARRESTATIONS ET DE DETENTIONS ARBITRAIRES.....	11
5) ALLEGATIONS DE VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE DE MOUVEMENT ET DE CIRCULATION.....	13
6) ALLEGATIONS DES VIOLATIONS DU DROIT A LA LIBERTE DE REUNION.....	14
7) VIOLATION DU DROIT A UN PROCES EQUITABLE.....	14
8) CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE.....	16
II. FAITS SECURITAIRES.....	16
II.1. LE PHENOMENE DES CADAVRES NON IDENTIFIES.....	16
II.2. DES POLICIERS ET DES MILITAIRES Ex-FAB CIBLES D’ATTAQUES ET DES MUTATIONS INTEMPESTIVES.....	17
II. 3 .AUTRES ATTAQUES ARMEES.....	19
III. LES PHENOMENES RECURRENTS.....	26
IV. INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX VIOLES.....	27
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	28

SIGLES ET ABREVIATIONS

API : Appui à la Protection des Institutions

APRODH : Association pour la protection des Droits de l'Homme et des personnes détenues

BAE : Brigade Anti Emeutes

CNDD-FDD : Coalition Nationale pour la Défense de la Démocratie-Force de Défense de la Démocratie

CTB : Coopération Technique Belge

EP : Ecole Primaire

FAB : Forces Armées Burundaises

FDN : Force de Défense Nationale

FNL : Front National de Libération

MSD : Mouvement pour la Solidarité et le Développement

MSF : Médecins Sans Frontières

OPC : Officier de Police Chef

OPJ : Officier de Police Judiciaire

OPP : Officier de Police Principal

OSC : Organisations de la Société Civile

OTB : Office du Thé du Burundi

PAFE : Police des Airs et des Frontières et des Etrangers

PIDCP : Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques

PJ : Police Judiciaire

PMPA : Partis et Mouvements Politiques Armées

PSI : Police de Sécurité Intérieure

RN : Route Nationale

SNR : Service National de Renseignement

TGI : Tribunal de Grande Instance

0. INTRODUCTION

Ce rapport mensuel sur la situation des droits de l'homme est le premier produit par la Ligue Iteka après avoir lancé un bulletin hebdomadaire d'information, le 22 mars 2016.

Le rapport mensuel sera ainsi un condensé des informations parues dans les bulletins hebdomadaires de chaque mois. Ce rythme permettra à la Ligue Iteka de dégager mensuellement les grandes tendances qui se dessinent quant aux violations des droits de l'homme, de mettre en exergue les violations majeures et d'alerter à temps sur les graves violations des droits humains et la dégradation de l'état sécuritaire dans le pays.

Ce premier rapport mensuel est ainsi un condensé des informations parues dans les bulletins 1 à 4 couvrant la période du 22 mars au 1^{er} mai 2016.

Sur le plan de la situation des droits humains, les grandes tendances observées sont notamment 59 cas d'allégations de violations du droit à la vie, au moins 17 cas de torture, traitements cruels inhumains et dégradants, au moins 10 cas d'enlèvements suivis de disparitions forcées, au moins 44 cas d'arrestations et détentions arbitraires, au moins 61 blessés, au moins 10 cas de disparitions et des cas d'allégations de violations du droit à la liberté de mouvement.

I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

1) DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

Au cours du mois couvert par ce rapport, au total, 71 personnes ont été tuées dont 18 personnes dans des attaques armées ciblées, généralement par des hommes non identifiés en uniformes militaires et / ou policières. Une fosse commune de 3 personnes a été également découverte dans la province de Ngozi.

Illustrations :

Une personne tuée en commune Burambi, province de Rumonge

Le nommé Jérôme Nduwimana alias "Vandamme" a été tué dans la nuit du 28 mars 2016 à Burambi en province de Rumonge. Selon des habitants de cette localité, c'est le chef de zone Maramvya, Prime Ndayisenga, qui serait l'auteur de cet assassinat car ce dernier accusait la

victime de collaborer avec les rebelles qui attaquent la localité. Certains vont jusqu'à dire qu'ils ont vu le chef de zone armé d'un fusil kalachnikov après le crime.

Un membre du MSD tué à Muhanga en province de Kayanza

En date du 10 avril 2016, Melchior Hakizimana, vice-président du parti MSD au niveau communal, a été tué et son cadavre jeté dans une toilette en commune Muhanga. La famille a exigé son autopsie mais en vain. Interrogé sur cette mort, l'administrateur dit connaître les raisons de la mort du militant du MSD. Selon lui, la victime buvait beaucoup et avait deux femmes. Aucune enquête n'a été ouverte, l'administration s'étant contentée d'enterrer à la hâte la victime.

Une personne tuée en zone urbaine de Kinama, mairie de Bujumbura

Minani Abdul Karim a été retrouvé mort dans un champ de riz en zone de Kinama en date du 10 avril 2016. C'était à quelques mètres de son domicile se trouvant dans le quartier Bubanza, à la 13ème avenue. Aucune enquête n'a été faite pour connaître les auteurs de ce crime mais des sources sur place indiquent que les auteurs seraient des policiers et des Imbonerakure qui l'ont enlevé à partir de son domicile après lui avoir exigé de céder tout son argent qu'il avait obtenu en vendant sa parcelle. Il a été abattu et son cadavre jeté dans un champ de riz.

Une fosse commune découverte en province de Ngozi

En date du 12 avril 2016, une fosse commune a été découverte dans la zone Mihigo, commune Busiga en province Ngozi. Elle contenait trois corps de sexe masculin, selon des sources sur place. Un véhicule aurait déposé ces trois corps sur ce lieu avant de repartir, en date du 10 avril, selon les mêmes sources. La fosse commune se trouve non loin d'une position de police de la localité.

Le président du conseil communal de Mutimbuzi assassiné en province de Bujumbura rural

En date du 13 avril 2016 vers 23 h, le président du conseil communal de Mutimbuzi, Monsieur Bakaza Phocas, a été assassiné à son domicile sis à Kajaga par des gens non identifiés. Phocas était du parti politique CNDD- FDD. La victime aurait été en conflit avec notamment le président de son parti au niveau communal et le conseiller du Président de la République du nom de Zénon Ndaruvukanye qui fut gouverneur de la province de Bujumbura, au sujet de la vente des parcelles dans la localité de Kajaga et aux alentours du Lac Tanganyika.

Une personne tuée en commune Buganda, province Cibitoke

Le nommé Fidèle Nibizi a été tué par balle vendredi le 15 avril 2016 chez lui à Gasenyi en commune Buganda, province de Cibitoke. Les raisons de ce crime restent inconnues étant donné l'absence de la justice et l'impunité qui règne dans le pays.

Quatre morts dans une attaque armée sur un bar en commune de Mugamba

Quatre personnes dont un enseignant nommé Nzokira Athanase et un militaire en congé du nom de Burerwa, ont été tuées dans une attaque faite par des militaires burundais le soir du mercredi 20 avril 2016 sur la colline de Kivumu en commune de Mugamba, province de Bururi. Ces militaires ont terrorisé les gens qui étaient dans un bar avant de leur tirer dessus. Selon des sources sur place, les militaires disaient se venger contre les Tutsi de Mugamba qui ont tué 4 membres Hutu du CNDD-FDD, samedi le 16 avril 2016. Consécutivement à l'attaque qui a visé samedi le 16 avril 2016 des membres du parti au pouvoir (CNDD-FDD), les policiers et les militaires auraient décidé de se venger. Ainsi, des habitants de cette commune sont terrorisés tandis que des jeunes ont fui leurs collines respectives. Ces militaires et policiers procèdent également à des vols d'argent et de téléphones lors des opérations d'arrestations et de fouilles perquisitions, selon des sources sur place. Précisons que cette attaque rentrerait dans le cadre de la tactique stratégique du pouvoir pour justifier la répression contre les anti-troisième mandat du Président Nkurunziza. Cette tactique consisterait à simuler des attaques rebelles pour justifier la répression qui s'en suit.

Deux personnes dont un lieutenant-colonel tuées en zone urbaine de Kinama

Le Lieutenant-colonel Emmanuel Buzubona et le motard qui le transportait ont été tués le soir du 20 avril 2016 en zone urbaine de Kinama. La victime vivait au quartier de Bukirasazi à la 5ème avenue de cette même zone de la Mairie de Bujumbura. Le colonel était un militaire ex PMPA de l'ethnie Hutu. Selon des sources recueillies, le colonel était en congé et n'avait pas été réaffecté à un autre poste depuis son retour de mission en Tanzanie, il y avait 6 mois. Il était instructeur dans le cadre de la coopération de l'« East African Community ». Il avait été arrêté le 12 décembre 2015 par le SNR, soupçonné de soutenir les insurgés opposés au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il avait été relâché 6 jours plus tard mais était resté sous la surveillance de cette police présidentielle, selon des sources sur place.

Des témoignages ont fait part d'une explosion et de tirs entre 19h et 20h à la 5ème avenue du quartier de Bukirasazi I, en zone de Kinama tout près de son domicile. Des Imbonerakure

seraient derrière cet assassinat et aucune enquête n'a été signalée. Le porte-parole de la police s'est contenté de dire que les auteurs sont difficilement identifiables.

Une personne tuée dans un bar en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Belinda Munyana a été tuée lundi 18 avril 2016, vers 22 heures, dans une attaque armée qui a visé un bar « Chez Ndizeye » se trouvant au quartier 5, situé à moins de 50 mètres du camp API en zone urbaine de Ngagara, la zone connue pour abriter des contestataires du mandat du Président Pierre Nkurunziza. La victime habitait au quartier 7 de la même zone urbaine de Ngagara. Des témoins indiquent que les auteurs de cette attaque sont venus de ce camp souvent cité dans la répression des manifestants et des opposants au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Les auteurs présumés de cette attaque auraient volé des téléphones portables et de l'argent.

Une élève abattue par des hommes en tenue civile pris pour des Imbonerakure en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Cynthia Hakizimana a été abattue dans la nuit du 18 avril 2016 par des hommes en tenue civile lorsqu'elle se trouvait sur une moto Bajaj, en zone urbaine de Cibitoke. Les auteurs de ce crime ont tiré sur cette moto dont le chauffeur aurait refusé d'obtempérer aux ordres de s'arrêter. Grièvement blessée, la victime a été transportée à l'hôpital, et a succombé à ses blessures. Une autre personne qui était avec la victime, a été gravement touchée. La moto Bajaj était en provenance de la zone urbaine de Cibitoke au niveau de la dorsale, à la 14^{ème} avenue.

Une victime d'une attaque dans un bar, près de la position de police de l'API à Ngagara, succombe à ses blessures à l'Hôpital de MSF à Kigobe, Mairie de Bujumbura

Jean Bertrand Nkengurutse a succombé à ses blessures en date du 25 avril 2016, à l'hôpital MSF de Bujumbura, se trouvant dans le quartier de Kigobe en Mairie de Bujumbura. La victime avait été grièvement blessée à la tête lors de l'attaque armée qui avait ciblé, le 18 avril 2016, le bar chez « Ndizeye » en zone urbaine de Ngagara. Cette attaque avait coûté la vie à une fille du nom de Belinda Munyana qui était aussi dans ce bar. Les auteurs de cette attaque seraient venus de la position de police de l'API, et aucune enquête n'a été ouverte par la justice burundaise.

2) LES CAS D'ENLEVEMENTS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCÉES

Pour la période sous rapportage, au moins 20 personnes ont été enlevées et portées disparues. Les cas ci-dessous sont illustratifs du phénomène:

Un taximan enlevé par le SNR dans la commune Mugongomanga, province de Bujumbura rural

Le nommé Justin Ahishakiye, chauffeur de taxi dans la localité d'Ijenda en commune Mugongomanga, province de Bujumbura rural a été victime d'une arrestation arbitraire par des agents du SNR, le 01 avril 2016. Les gens qui ont assisté à la scène disent avoir été surpris par cette arrestation et s'inquiètent de la sécurité de cet homme connu comme un homme intègre. Sa famille n'a pas été informée du lieu de destination.

Deux personnes portées disparues sur la colline Mugomera, Commune Mugamba, province Bururi

Les nommés Rémy Matabura et Prosper Sinzinkayo sont portés disparus depuis le 17 avril 2016. Ils ont été arrêtés à leurs domiciles sur la colline Mugomera, commune Mugamba, province Bururi par des hommes en uniforme militaire et policier à bord d'un véhicule sans numéro d'immatriculation. Ils les ont emmenés et emprunté la route vers la commune frontalière de Matana, vers une destination inconnue de la famille et des proches.

Deux filles enlevées et portées disparues en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Les nommées Nadine et Sandrine ont été enlevées le 26 avril 2016, à la cinquième avenue de la zone urbaine de Nyakabiga, par deux hommes, l'un en uniforme policier et l'autre en uniforme militaire, selon les témoins sur place. Ils les ont emmenées vers une destination inconnue.

Deux personnes enlevées et portées disparues en zone urbaine de Nyakabiga

En zone urbaine de Nyakabiga, un élève nommé Iradukunda Hervé, âgé de 16 ans et un certain Jérôme ont été victimes d'enlèvements en date du 26 avril 2016. Deux véhicules, probablement du SNR, ont été interceptés à Nyakabiga III et les victimes ont été embarquées à bord de l'un d'eux vers une destination inconnue.

Un conducteur de taxi, victime d'enlèvement dans la zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Dans la zone urbaine de Ngagara, Prosper Nkurunziza, conducteur de taxi a été enlevé le 27 avril 2016 lorsqu'il était chez lui, au quartier 7, par Niyonzima Joseph, alias Kazungu du SNR, qui était accompagné par plusieurs autres policiers. La victime a été conduite vers la zone urbaine de Kamenge, frontalière avec la zone Ngagara et son sort est resté inconnu.

Deux personnes dont un ex FAB, victimes d'enlèvements dans la zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Dans la zone urbaine de Ngagara, deux personnes dont un ex-FAB du nom de Mbonicura, auraient été enlevées le 28 avril 2016, par le commandant du camp Muzinda, le Lieutenant-Colonel Sindaye Dismas alias Gafuni qui les a conduits vers une destination inconnue des proches.

3) DES CAS DE TORTURES, DE TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DEGRADANTS

Les cas de torture et de traitements cruels, inhumains ou dégradants au cours de cette période sont au nombre de 39. Des cas illustratifs sont repris ci-dessous :

Une personne morte à la suite des coups et blessures par des agents du SNR en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

Un jeune du nom de Justin alias Badadi, qui travaillait sur un moulin, a rendu son âme suite à des tortures subies de la part de deux agents du SNR dans la localité de Ruziba, en zone urbaine de Kanyosha, selon les sources sur place. La victime était accusée par ses bourreaux de détention illégale d'armes et de collaboration avec les rebelles. Selon les sources sur place, le disparu venait de gifler un enfant dont la mère avait des relations avec les auteurs présumés. La victime est morte dans un dispensaire nommé Rukundo, en zone urbaine de Kanyosha, où la population l'avait évacuée après le départ de ses bourreaux.

Une personne décédée suite à la torture infligée par des policiers à Cankuzo

Gashahu Onesphore, d'un âge compris entre 26 et 30ans, originaire de la colline Nyabisindu, commune et province de Cankuzo, est décédé mercredi le 6 mars 2016 vers 19 heures du soir à Cankuzo. La victime est morte suite à la torture infligée par des policiers. Signalons qu'elle avait été attrapée au marché de Cankuzo, vers 16 heures de ce mercredi, par deux policiers et le Conseiller de l'Administrateur communal de Cankuzo, le nommé Nduwayo Philippe. Ils l'accusaient d'avoir volé un téléphone chez ce Conseiller, la veille. Au moment où Gashahu venait d'être arrêtée, il aurait tenté de s'évader. Les deux policiers ont couru à sa poursuite et l'ont rattrapé à quelques 2 km de la colline de Muterero. Selon le procureur, il a été sérieusement frappé par ces policiers. Il a été ensuite mis sur la moto du même conseiller et conduit au cachot du commissariat de police, en état critique.

L'OPJ Ntahiraja a refusé de l'inscrire dans le registre des autres détenus quand il a vu son état de santé. Quelques 30 minutes après, le procureur informé s'est vite rendu au cachot pour constater les faits. Il a tenté d'évacuer la victime en état critique, avec son véhicule mais elle est morte en cours de route vers l'hôpital.

Le procureur a vite mis au cachot les deux policiers à savoir un sous-officier du nom d'Arakaza Elvis et un caporal-chef Nyunguka Jean de Dieu. Un dossier judiciaire a été ouvert sur ce cas. Ces policiers se défendent que la victime aurait succombé à une maladie naturelle. Le lendemain de sa mort, le Procureur aurait demandé à ces policiers de payer 10.000FBU pour expertise médicale afin de vérifier que cette victime était réellement malade avant qu'elle soit enterrée.

Une personne morte à la brigade Buganda en province de Cibitoke suite à des actes barbares

Le nommé Christophe Ngenzwanayo a été tué à la brigade de Buganda en province de Cibitoke le 07 avril 2016. Il a été descendu du bus par deux policières à Kaburantwa quand il se rendait à Bujumbura. Les deux policières connues respectivement sous les noms de Nduwimana Alice et Félicienne l'ont emmené à la Brigade Buganda et l'ont livré au Sous-officier De corps Havugayezu Jean Marie. Celui-ci lui a assainé des coups de bâtons. Il a ensuite exigé à la victime en état pitoyable de boire plusieurs litres d'eau, ce qui aurait précipité sa mort. Aidé par un autre policier du nom de Bizimana Georges, le sous-officier De corps aurait décidé d'aller jeter le cadavre dans la rivière Nyabagana de la commune Buganda où le cadavre a été retrouvé le lendemain.

Dans la soirée du 28 mars 2016, en commune Rugombo de la province Cibitoke, un nommé Jacques Sibomana a été torturé par des jeunes affiliés au parti au pouvoir aux yeux de la police qui assistait sans secourir la victime. La victime était accusée d'être un opposant politique contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. La population a tenté en vain de recourir à la police qui n'a pas répondu à l'appel.

Une personne tuée en commune Ruhororo, province de Ngozi

Une personne habitant le camp de déplacés de Ruhororo en commune Ruhororo a été retrouvée morte en date du 31 mars 2016 tout près du camp. Elle serait morte suite à des coups infligés par des jeunes Imbonerakure car elle était accusée de destruction méchante par l'autorité communale et le parti au pouvoir depuis un certain temps. Le représentant du SNR au niveau communal prénommé Marc a été pointé du doigt comme étant l'auteur présumé du crime mais il a pris le large sous la couverture des autorités administratives de la localité.

4) DES CAS D'ARRESTATIONS ET DE DETENTIONS ARBITRAIRES

Un motard de Bujumbura arrêté et torturé chez lui dans la commune et province Kirundo, accusé de transporter des rebelles à Bujumbura

En date du 25 mars 2016 vers 19 heures, dans la zone, commune et province Kirundo, un nommé Uwizeyimana Eric, âgé de 20 ans, a été arrêté par des Imbonerakure. Il a été torturé par ces derniers. Il était accusé de transporter les gens qui lancent des grenades à Bujumbura. Selon les sources sur place, Monsieur Uwizeyimana Eric est un motard à Bujumbura, natif de la commune de Kirundo. Il s'était rendu à Kirundo pour une fête de levée de deuil partiel. Il a été conduit au cachot de la police judiciaire de Kirundo par des Imbonerakure dont le prénom Fabrice, un motard à Kirundo.

Deux personnes, dont un élève de 8^{ème} année, arrêtées en province de Mwaro

Deux personnes ont été arrêtées le 26 mars 2016 dans la commune Gisozi, province de Mwaro. Il s'agit d'un jeune élève de la classe de 8^{ème} année du nom de Clovis Mfuranzima et d'un homme connu sous le sobriquet de "Gendarme". Les deux personnes ont été conduites au cachot de la police de Fota, commune Ndava à Mwaro et les familles s'inquiètent car elles n'ont pas été informées du motif de leurs arrestations, ce qui constitue, au regard de la loi, des arrestations arbitraires.

Un officier de la PAFE enlevé et détenu arbitrairement

OPP2 Simon Masumbuko, un policier ex-FAB a été enlevé dans la nuit du 27 au 28 mars 2016, en province de Muyinga. Il était chef-adjoint de la PAFE, poste Kobero en province de Muyinga et logeait dans l'Hôtel la California de Kobero. Les informations sur place ont indiqué que cet officier de police a été enlevé par des agents du SNR dont un certain Paul avec le grade de caporal et le chef de la PAFE, Alfred Manirakiza, qui venaient de passer deux à trois jours dans cet hôtel. Selon les sources sur place, la victime était en désaccord avec son chef direct issu des ex-PMPA. Elle serait détenue dans un cachot du SNR en mairie de Bujumbura.

Un jeune arrêté par des Imbonerakure dans la zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo

En date du 30 mars 2016 vers 19 heures, dans la province Kirundo, commune Ntega, zone Mugendo, Monsieur Uhagaze Jean Claude, âgé de 24 ans a été arrêté par des Imbonerakure, sous l'ordre de leur président, Monsieur Ngaruyinka. Il était accusé de vouloir se rendre au Rwanda et se joindre au mouvement rebelle qui se trouverait au Rwanda. Selon les sources sur place, Monsieur Uhagaze Jean Claude travaillait dans un Hôtel Marhanatan au centre de Kirundo au moment où il rentrait chez lui dans la commune de Ntega. Son diplôme et ses habits ont été saisis par ces Imbonerakure. Il a été conduit au bureau du SNR de la région pour interrogatoire.

Ambassadeur Jacques Bihozagara de nationalité Rwandaise mort à la prison centrale de Mpimba

Ambassadeur Jacques Bihozagara, ancien Ministre et ex-Ambassadeur du Rwanda en France et en Belgique est mort en date du 30 mars 2016, dans les enceintes de la prison centrale de Mpimba où il était détenu depuis 4 mois. Il était accusé d'espionnage par le pouvoir de Bujumbura. Selon des sources de la prison centrale de Mpimba, le disparu disait avoir un malaise dans l'avant midi et il est allé se faire soigner au dispensaire de la prison. Quelques minutes après, tout le monde a été alerté par sa mort subite, ce qui a fait penser à un assassinat par empoisonnement. Cette méthode avait été dénoncée depuis quelques temps dans les prisons du Burundi.

L'Ambassadeur Jacques Bihozagara avait été arrêté le 4 décembre 2015 par le SNR. Le défunt vivait au Burundi depuis plusieurs années et il y avait même résidé durant sa jeunesse.

Un Rwandais distributeur d'eau de marque Kinju arrêté au marché « City Market » dit chez Siyoni, en zone de Ngagara

En date du 06 avril 2016, Biraboneye Placide, un Rwandais vivant au Burundi, distributeur du produit Kinju, a été arrêté au marché « **City Market** » dit chez Sion, par des personnes à bord d'une Toyota Carina avec des vitres fumées. Ce véhicule appartiendrait au SNR, selon les gens qui ont assisté à la scène.

Un jeune homme arrêté par la police en province de Makamba

Des Imbonerakure ont été à l'origine de l'arrestation du jeune homme Ferdinand Irabandutira, en province de Makamba, le 06 avril 2016. Il venait de terminer ses études dans une école paramédicale. La victime était accusée de soigner des rebelles. Elle a été appréhendée au moment où elle passait son test pour avoir un permis de conduire.

Un ex-FAB en retraite arrêté et battu par un chef de poste de police en province de Rutana

En date du 09 avril 2016, le nommé Sindayigaya Hilaire, pensionné militaire, âgé de 49 ans, a été arrêté et battu par le chef de poste de police sur la colline de Munyika en commune de Mpinga- Kayove de la province de Rutana. Le chef de poste accusait ce retraité militaire de détenir des armes à feu. Le policier lui a retiré l'imperméable militaire qu'il portait avant de le mettre dans le cachot de la commune. La victime libérée a porté plainte devant l'OPJ de poste de police de Mpinga-Kayove pour qu'elle soit rétablie dans ses droits.

Une série d'arrestations illégales des membres des familles des ex-FAB, en commune de Burambi, province Rumonge

En commune de Burambi, province de Rumonge, 8 personnes ont été arrêtées consécutivement à une attaque des hommes armés sur une position de police. Parmi elles une femme prénommée Eugénie, deux ex-FAB et Dusengimana Alfred âgé de 14 et Ndayizeye Thierry de 17ans, fils d'un retraité ex-FAB, le nommé Niyongabo Côme. Les familles des anciens FDN ont été la cible de ces arrestations arbitraires. Les observateurs soupçonnent la mise en œuvre du plan de répression contre les militaires de la FDN et les opposants anti- troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

5) ALLEGATIONS DE VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE DE MOUVEMENT ET DE CIRCULATION

Des personnes torturées à cause des mouvements aller et retour au Rwanda

En date du 29 mars 2016 vers 9 heures, Haberumukiza Yahaya, âgé de 23 ans, a été arrêté par les Imbonerakure, dans la zone Gisenyi, Commune Busoni, province de Kirundo. Selon les informations recueillies sur place, Monsieur Haberumukiza Yahaya était de retour du Rwanda. Il a été conduit à la position militaire de Bishisha accusé d'être un agent de renseignement des rebelles qui se trouveraient au Rwanda. Il a été conduit au cachot de la PJ de Kirundo par le Commissaire Provincial de la Sécurité Intérieure, Monsieur Nijimbere Jacques.

En date du 28 mars 2016 vers 15 heures, en zone Gisenyi, commune Busoni de la province Kirundo, Monsieur Barangenza Apollinaire, âgé de 24 ans, originaire de la commune Kirembe, province Ngozi, a été arrêté par des Imbonerakure. Accusé de collaborer avec les rebelles qui se trouveraient au Rwanda, il a été conduit dans la forêt pour subir des actes de torture, selon les sources sur place. Après la torture, la victime a été remise au Commissaire provincial de la sécurité intérieur, Monsieur Nijimbere Jacques, qui l'a conduite au cachot de la PJ de Kirundo.

En date du 28 mars 2016, vers 15 heures, dans la zone Gisenyi, commune Busoni, province Kirundo, un jeune homme du nom de Havyarimana Jean, âgé de 20 ans, originaire de la commune Rugombo, province Cibitoke, a été arrêté par des Imbonerakure, en collaboration avec des policiers. De retour du Rwanda où il travaillait, il a été accusé d'être un agent de renseignement des rebelles qui se trouveraient au Rwanda. Il a été ensuite conduit dans une forêt où il a subi des actes de torture avant d'être conduit au cachot de la police judiciaire de Kirundo par le commissaire provincial, Monsieur Nijimbere Jacques, selon les sources sur place.

En date du 25 mars 2016, vers 9 heures, en zone Gisenyi, commune Busoni, province de Kirundo, Sendegeya, âgé de 31 ans, a été arrêté par des Imbonerakure en collaboration avec des policiers. Accusé de vouloir se rendre au Rwanda pour rejoindre un mouvement rebelle qui se trouverait dans ce pays, il a été conduit dans une forêt où il a subi des actes de torture avant d'être conduit à la position militaire de Bishisha. Par après, le Commissaire Provincial PSI, Monsieur Nijimbere Jacques, l'a récupéré pour l'emmener au cachot de la PJ de Kirundo, selon les sources sur place. Cette personne venait de rentrer du Rwanda.

6) ALLEGATIONS DES VIOLATIONS DU DROIT A LA LIBERTE DE REUNION

Interdiction de la tenue d'un atelier des OSC par le Gouverneur de Cankuzo

Le Gouverneur de la province Cankuzo, Désiré Njinji a interdit, en date du 28 mars 2016, la tenue d'un atelier des OSC impliquées dans le projet « Amahoro Arama », à l'intention des comités mixtes de sécurité dans le cadre d'un programme d'appui institutionnel pour une paix durable. Il a exigé la présentation du budget et la gestion conjointe de ce dernier au moment où les représentants de ces organisations allaient annoncer cette activité chez lui. Il propose aux organisateurs de l'activité de l'impliquer ou carrément de lui donner de l'argent pour qu'il le fasse lui-même. Il menace de suivre de près les activités des OSC et proclame que toute organisation qui voudrait faire une activité devra d'abord lui faire le budget à utiliser. Les représentants de ces organisations au niveau local ont préféré suspendre l'activité.

7) VIOLATION DU DROIT A UN PROCES EQUITABLE

Révolte des prisonniers originaires de Cankuzo dans la prison de Ruyigi

En date du 27 mars 2016, les détenus de la prison de Ruyigi originaires de la province Cankuzo se sont révoltés pour cause principale de non accès à la justice. Ils ont lancé des pierres dans la RN 13 et la circulation a été momentanément bloquée. Le lendemain matin du 28 mars 2016, le Gouverneur, le Procureur et le commissaire se sont rendus à la prison de Ruyigi pour s'entretenir avec ces prisonniers.

Le 30 mars 2016, le procureur et le président du TGI ont affirmé avoir convaincu leur personnel d'aller siéger à Ruyigi sans frais de mission. Habituellement, les substituts et les juges de la province Cankuzo se rendaient en province Ruyigi moyennant les frais de mission et carburant octroyés par la CTB et autres organisations comme APRODH. Ce personnel au travail actuellement se lamente.

Quatre militaires arrêtés pour assassinat du Général de Brigade Kararuzza Athanase, victimes d'un procès expéditif

Après l'assassinat du Général de Brigade Kararuzza Athanase, le 25 avril 2016, 4 militaires dont deux ex-FAB et deux ex-PMPA, ont été arrêtés et ont été victimes d'un procès expéditif par le parquet de la République à Bujumbura, en violation des normes d'un procès équitable. En effet, les 4 militaires ont été transférés à la prison centrale de Mpimba le lendemain sans qu'il y ait des enquêtes objectives sur les faits. Il s'agit du : Caporal chef Nikoyagize Prosper, Caporal chef Bibonimana Leonidas, Caporal chef Gateretse Roger et Caporal Nduwimana Viateur

Les deux derniers étaient chargés de la sécurité chez Général Nzisabira Fabien qui habite non loin du lieu de crime et seraient victimes d'avoir suivi le déroulement de cette attaque.

Procès expéditif contre des prisonniers de la prison de Rumonge

En date du 29 avril 2016, 8 détenus de la prison de Rumonge ont été condamnés après avoir blessé grièvement 2 policiers lors d'une tentative d'évasion. Parmi eux, 2 détenus qui ont blessé ces policiers ont été condamnés à une peine de 30 ans et une amende de 100.000 fbu chacun.

D'autres ont été condamnés à une peine de 10 ans pour tentative d'assassinat, détention illégale d'armes à feu et destruction méchante par le TGI de Rumonge. En outre, ces prisonniers avaient réussi à prendre un fusil dont ils se sont servis pour tirer sur des positions de la police dans leur tentative d'évasion.

Selon des sources policières sur place, ces prisonniers étaient en possession de deux grenades. Une fois capturés, les gardiens de la prison les ont sérieusement tabassés avant de les livrer à la justice du TGI Rumonge pour être jugés en flagrance.

Le nouveau Code de Procédure pénale protège pourtant le droit à un procès équitable dans la section 6 sur les droits de l'inculpé et de la partie civile durant la phase pré juridictionnelle, article 14 du PIDCP qui stipule que : «... Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial, établi par la loi, qui décidera soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle, soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil...»

Dans un procès expéditifs d'une journée, leurs garanties ne sont pas assurées.

8) CAS DE VIOLENCE BASE SUR LE GENRE

Une élève engrossée, probablement par son professeur se fait étrangler à Gitega

En commune Bukirasazi, la nommée Ndayikeza Isidonie, 22 ans, élève au Lycée Communal de Kayero en commune Mpinga-Kayove, province Rutana a été assassinée par une personne non encore identifiée, en date du 27 mars 2016 et son cadavre a été retrouvé dans une toilette à l'EP de Gwinyana. Cette jeune fille était originaire de la commune Buraza mais passait ses vacances chez ses parents proches à Bukirasazi.

La veille de sa mort, elle avait reçu plusieurs appels téléphoniques mais n'avait pas révélé à ses proches l'identité de son correspondant. Le matin du 27 mars 2016, elle a dit adieu à ses hôtes leur disant qu'elle retournait à l'école, à Kayero. En cours de route, elle a rencontré un voisin à qui elle a demandé de la transporter sur son vélo.

Après quelques temps de voyage, elle lui a demandé de lui prêter son téléphone pour appeler quelqu'un. Cette personne appelée aurait dit à la fille de la rejoindre près de l'EP de Rwinyana. Ainsi, elle s'est dirigée vers cet endroit et son compagnon de route a continué son chemin. Le même jour à 15 heures, cette jeune fille a été retrouvée morte. La police a indiqué qu'elle a ouvert des enquêtes pour retrouver le coupable.

Selon les informations recueillies auprès des proches de la victime, l'auteur de la victime serait un professeur qui l'aurait engrossée. Il aurait commis cet acte dans le but d'échapper à une poursuite judiciaire.

II) FAITS SECURITAIRES

En plus des violations et allégation des droits humains, le contexte sécuritaire est resté marqué par le phénomène des cadavres non identifiés et des attaques armées souvent perpétrées par des hommes armés en uniformes militaires et policiers.

Il faudrait souligner que ces attaques armées ont été menées soit sur des domiciles ciblés ou sous formes d'embuscades ou alors des explosions de grenades.

II.1. LE PHENOMENE DES CADAVRES NON IDENTIFIES

Des cadavres retrouvés en province de Rutana

En date du 13 avril 2016, un enseignant de l'école Primaire de Murara, Commune de Giharo, Province Rutana du nom de Manirakiza Eric a été retrouvé mort chez lui. Tous les biens de sa maison ont été volés. La victime avait eu auparavant des menaces à cause de sa non appartenance au parti CNDD FDD. Manirakiza Eric était originaire de la commune de Bisoro, Province de Mwaro

Un deuxième cadavre a été retrouvé dans la forêt de Gisikara en date du 14 avril 2016, sur la colline de Butambara de la commune et province de Rutana. Le nommé Nshimiye, un menuisier d'origine Rwandaise habitant dans le site des rapatriés de Butare en commune de Bukemba a été retrouvé suspendu sur un arbre et étranglé avec une corde. Ceux qui ont vu le cadavre ont constaté que c'était plutôt un crime qu'un suicide. Les motifs de ce crime ne sont pas connus mais il pouvait avoir des liens avec son origine Rwandaise, selon les sources sur place.

Un troisième cadavre d'un nommé Minani Eric, âgé de 38 ans, assassiné chez lui, a été retrouvé en date du 15 avril 2016, sur la colline et commune Giharo en province de Rutana. Ce membre du FNL de l'aile de Rwaswa Agathon était accusé de faire partie de l'opposition et de constituer, pour cette raison, un perturbateur de l'ordre public.

Un cadavre retrouvé en commune de Gitega

Le nommé Gaspard Habarugira a été retrouvé mort le matin du 18 avril 2016 dans une petite brousse, tout près du cimetière des musulmans, en commune et province de Gitega. La victime était originaire de la commune de Bugenyuzi en province de Karuzi, frontalière avec la province de Gitega, au Nord. Ce cadavre s'ajoute à deux autres retrouvés la semaine du 11 avril 2016 dans la même commune de Gitega.

II.2. DES POLICIERS ET DES MILITAIRES Ex-FAB CIBLES D'ATTAQUES ET DES MUTATIONS INTEMPESTIVES

Des policiers ex- FAB craignent pour leur sécurité après être mutés sans motif valable

Des mutations intempestives ont touché 48 policiers de l'API, tous ex-FAB. Ils ont été mutés de Bujumbura vers différentes provinces de l'intérieur du pays. Le motif de ces mutations est politique, selon certaines victimes interrogées : « C'est dans la logique de la répression contre les ex-FAB qu'il faut comprendre ces mutations », a déclaré l'une des victimes. Cette même source a indiqué que le pouvoir CNDD-FDD veut à tout prix décourager tout ex-FAB et le pousser à quitter la profession. « En fait, ils pensent que nous soutenons la rébellion contre Nkurunziza et que donc nous pourrions lui faciliter la tâche », nous a révélé notre interlocuteur.

Ces policiers ont été mutés dans des commissariats de police dans différentes provinces du pays. Quarante-six d'entre eux sont de l'ethnie Tutsi et deux seulement de l'ethnie Hutu. Ces policiers craignent pour leur sécurité après qu'une cinquantaine d'autres ex-FAB ne sont plus, les uns ayant été tués, d'autres portés disparus ou emprisonnés.

Un policier porté disparu

Un policier ex-FAB nommé Thierry Nkurunziza est porté disparu depuis le 11 avril 2016. Il était au poste de police de la zone de Kinama. Selon des sources sur place, la victime a été prise dans une voiture à vitres fumées et conduite dans un lieu inconnu.

Un militaire est porté disparu

Le caporal Blaise alias Kampala a été arrêté en commune de Kiremba, province de Ngozi et est porté disparu depuis le 11 avril 2016. Il était originaire de la commune de Kibago en province de Makamba.

Un ex-FAB démobilisé porté disparu

Un ex-FAB démobilisé Nzambimana Déo, originaire de Butaganzwa, est porté disparu depuis la semaine du 11 avril 2016. Après que sa moto ait été saisie par la police, la victime aurait reçu un coup de téléphone d'un Imbonerakure de sa colline qui lui disait d'aller récupérer sa moto à Muramvya. Depuis ce jour, son sort est resté inconnu de ses proches.

Disparition du Pasteur Ephrem Masabarakiza le 18 avril 2016

Le Pasteur Ephrem Masabarakiza, aumônier militaire de l'Eglise Méthodiste Unie (EMUBU) et ex-FAB, a été porté disparu en date du 18 avril 2016. Sa femme a dit avoir eu son dernier appel téléphonique le 17 avril 2016.

Une attaque dirigée contre le domicile d'un officier de police de la documentation

Dans la nuit de dimanche 24 avril 2016, OPC2 Donatien Ndabigeze a fait objet d'une attaque à main armée à son domicile situé à Gatunguru, dans la commune de Mutimbuzi en province de Bujumbura Rural. Son épouse Gahimbare Jacqueline et son visiteur ont été tués lors de cette attaque commise par un groupe de gens armés de fusils non identifié. L'officier avait tenté de résister contre cette attaque mais il a été grièvement blessé sur ses jambes. Les auteurs de cette attaque et les mobiles restent inconnus.

Quatre personnes tuées dans un attentat contre un haut gradé de l'armée

En date du 25 avril 2016, aux environs de sept heures du matin, le Général de Brigade Athanase Kararuzza, son épouse Gahiro Consolate et son garde du corps, Nivyara, ont été tués lors d'une embuscade tendue par des hommes en uniformes militaires non identifiés, en zone urbaine de Gihosha, devant le Lycée du Saint Esprit. Grièvement blessée au cours de cette attaque, la fille du Général, Daniella Mpundu, a succombé à ses blessures, en date du 28 avril 2016, à l'hôpital militaire de Kamenge.

Des sources provenant de l'Hôpital ont affirmé que les auteurs de l'attaque ont poursuivi leurs victimes pour les achever à l'hôpital. Le chauffeur qui conduisait le véhicule du Général de Brigade avait lui-même été blessé et avait pris le soin de quitter le lit d'hôpital après avoir appris que les auteurs de l'attaque avaient le plan d'achever les rescapés à l'hôpital.

Le Général de Brigade Athanase Kararuzza était Conseiller Principal chargé des questions de sécurité à la première Vice-Présidence de la République.

Depuis le jour de l'assassinat du Général de Brigade Kararuzza, deux personnes seraient en danger, d'après des sources de leurs proches. Il s'agit de N. J. B et K. D., respectivement chauffeur et garde de corps du feu Kararuzza. Ils ont été blessés lors de l'attaque armée contre le Général et étaient avec lui dans le véhicule. Ceux qui ont tué Kararuzza et les autres victimes ont peur que ce chauffeur et ce garde de corps, les aient vus et chercheraient à tout prix à effacer les traces de ceux qui peuvent témoigner un jour.

II. 3 .AUTRES ATTAQUES ARMEES

Une grenade lancée en zone Musaga, Mairie de Bujumbura pour empêcher une réunion de sécurité

Une grenade et des tirs nourris ont été entendus dans la zone Musaga, Mairie de Bujumbura le matin du 09 avril 2016 tout près de l'EP Musaga II où le chef de zone allait tenir une réunion de sécurité. Le lanceur de la grenade n'a pas été identifié. Les policiers ont procédé à des arrestations massives pour questions d'enquête. Une réunion de sécurité avait été perturbée en date du 02 avril 2016, au Lycée municipal de Musaga.

Des pillages dans les ménages et des points de commerce par des hommes armés soupçonnés d'être des policiers et militaires réguliers

Le 06 avril 2016, des hommes armés ont pillé dans le quartier 6 de la zone urbaine de Ngagara. Ils ont saccagé des maisons et ont transporté leur butin dans des véhicules, qui pouvaient être de la police et du SNR, selon les sources sur place. Ce pillage n'était pas le premier car plusieurs points commerciaux et familles avaient été déjà attaqués et volés, selon les habitants de cette zone. Les habitants de cette zone ont peur et se sentent dans l'insécurité.

Des quartiers contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza cibles de la répression

Une fouille perquisition a été opérée en zone de Musaga, en date du 5 avril 2016, organisée par OPC2 Désiré Uwamahoro, Commandant de la BAE, créé en 2015 pour « mâter » les contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza. Au cours de cette opération, une dizaine de civils ont été arrêtés à la 3^{ème} avenue de la zone urbaine de Musaga dont 4 ont été tabassés et ligotés avant d'être embarqués dans les véhicules de la BAE et conduits

au SNR, dans des conditions inhumaines et dégradantes, selon des témoins de la scène. Parmi eux, un certain Aimable, étudiant, était très recherché par la police

Un caporal du camp Muzinda tué par une grenade qu'il voulait lancer

Le Caporal-chef nommé Kazungu ex-PMPA est mort d'une grenade qui a explosé entre ses mains, le matin du 28 mars 2016, au camp militaire de Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza. Selon des témoins sur place, il voulait lancer la grenade contre ses collègues ex-FAB qui étaient seuls au salut du drapeau car leurs collègues ex-PMPA ne s'étaient pas présentés. Il est mort en cours de route vers l'hôpital.

Une personne tuée et 18 blessées dans une attaque armée en province de Gitega

En commune Gitega, dans la nuit du 27 au 28 mars 2016, vers 22h sur la colline Nyakibingo, sous-colline Mwogo, des bandes armées ont mené une attaque ciblée dans des bars et boutiques de la localité.

Selon les informations recueillies auprès du Chef de colline Nyakibingo, le nommé Nkurikiye Révérien, un jeune célibataire de cette colline a été tué par balles tandis que 18 personnes dont quatre femmes ont été blessées au cours de cette attaque. Les boutiques et bars ciblés sont ceux des nommés : Niyoyitungira Innocent, Nshemezimana Parfait, Bigirimana Francine, Hatungimana Diomède, Nzeyimana Pascal, Irambona Berchmans, Janvier, Nicimpaye Bonito, Bigirimana Vincent et le surnommé Dada.

Attaque à la grenade d'un véhicule de la police par des hommes armés

Des hommes armés ont attaqué à la grenade un bus de la police, en date du 29 mars 2016. Il transportait des policiers du Ministère de la sécurité publique et de la direction générale de la police, qui rentraient à la maison pour la pause-déjeuner. Le véhicule était arrivé au niveau du quartier Gasenyi, en zone urbaine de Kamenge, lorsque deux grenades ont été lancées sur ce véhicule faisant sept blessés dont un jeune enfant qui se trouvait avec sa maman policière à bord. La même source a précisé que deux policiers ont été grièvement blessés.

Attaque à la grenade en zone de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 2 avril 2016, une attaque à la grenade a été dirigée contre un endroit où le chef de Zone Musaga tenait une réunion de sécurité. Lors de cette attaque, un chauffeur du véhicule de transport est mort sur le champ tandis qu'un policier a été blessé. La police a vite ceinturé le lieu et a procédé à des arrestations à la 1^{ère} avenue de la zone urbaine de Musaga. Certaines victimes relaxées affirment avoir payé des rançons aux policiers pour bénéficier de la libération.

Attaque armée à Murago au chef-lieu de la commune de Burambi, province de Rumonge

Dimanche le 3 avril 2016 vers 19 heures, des hommes armés ont attaqué la colline Murago, commune Burambi, province Rumonge faisant 2 morts, un officier de police, chef de poste de Burambi et une femme du nom d'Eulalie Nibogora qui sont morts sur le champ. Certaines sources rapportent 4 personnes blessées, d'autres 3. Parmi les blessés, figuraient, le gérant du bureau de la poste communale Burambi, un officier de la PJ du nom de Didace Ndayisenga et un enseignant nommé Ntisinziza Joachim.

Au moins 5 personnes tuées dans une attaque armée en province de Ruyigi

Lundi le 11 avril 2016, vers 19 heures, une attaque armée a été perpétrée sur un marché situé sur la colline de Munyinya, commune Gisuru, province de Ruyigi au moment où la population se trouvait encore au marché, selon Aloys Ngenzirabona, administrateur de la commune de Gisuru. Les sources sur place, en province de Ruyigi, rapportent au moins 5 personnes tuées et 7 blessées, une information confirmée par l'administration.

Selon cette même source administrative, les auteurs de l'attaque seraient venus de la Tanzanie.

Dans cette même commune de Gisuru, qui est souvent la cible des attaques répétitives ont été perpétrées fin 2015. Le cas illustratif étant celui de l'attaque ayant coûté la vie à deux personnes dont un policier. Cette attaque a été également attribuée à un groupe armé en provenance de Tanzanie.

A la suite de cette attaque, 4 individus dont 3 femmes ont été arrêtés et torturés pour avouer avoir collaboré avec les malfaiteurs.

Deux groupes d'Imbonerakure s'affrontent en province de Kirundo

Dans la nuit du 11 avril 2016, colline Rutabo, zone Murore, dans la commune Busoni, deux groupes d'Imbonerakure se sont croisés et se sont affrontés. Dans cet affrontement, Ngabishengera Emmanuel a été grièvement blessé par une lance au niveau du poumon et a trouvé la mort à l'hôpital Roi Khaled.

Un nommé Jean Baptiste tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Un incident s'est produit le 13 avril 2016, à la 2^{ème} avenue en zone Musaga. Une personne nommée Jean Baptiste a été tuée vers 21 heures par des hommes en tenue policière avec qui elle était en train de causer dans son bar. Selon des sources sur place, Jean Baptiste était accusé de collaborer avec des Imbonerakure et la police pour arrêter des jeunes de Musaga. Suite à cet incident, des personnes ont été arrêtées le 14 avril 2016, à Musaga.

Explosion d'une grenade à l'intérieur des locaux de la Police judiciaire se trouvant au quartier Jabe en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 15 avril 2016 vers 11 heures, une grenade a explosé à l'intérieur des locaux de la PJ se trouvant au quartier Jabe en zone de Bwiza, commune urbaine de Mukaza dans la Mairie de Bujumbura. Selon la source policière, aucun dégât n'a été enregistré.

Attaque armée dans la commune de Mugamba, province de Bururi

En date du 15 avril 2016, vers 19 heures, un groupe armé a attaqué un bar se trouvant sur la colline Nyatubuye, zone Muramba, en commune de Mugamba. Trois personnes Léonidas Manirakiza, Havugiyaremye Jean Bosco et Nzambimana Edouard sont mortes sur le champ.

Le bar était ce jour occupé par des membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, qui venaient de participer dans des manifestations politiques du parti, à Nyagasasa dont certains portaient encore les tenues de leur parti. Selon un des élus collinaires de la localité, les manifestants avaient scandé des slogans menaçant de mort les opposants du parti au pouvoir : « Niyombare a fui et les gens de Nyagasasa sont manipulés par Nyangoma »

Une autre personne Karibwami Jean Japhet de la colline Muyange Kavumu, appartenant au même parti CNDD-FDD, a été tuée dans la même commune Mugamba, la même nuit du 15 avril 2016. Les auteurs de ces crimes n'ont pas été identifiés.

Dans la même soirée, une femme de la colline Gozi, a été la cible d'attaque à son domicile, mais qui n'a pas causé de dégâts. Elle avait aussi participé dans ces manifestations de Nyagasasa.

Une femme avocate et défenseuse des droits humains fusillée par un homme à bord d'une moto

En date du 15 avril 2016, un homme à bord d'une moto se faisant passé pour un motard, a tiré et lancé une grenade sur Maître Cynthia Irakoze, dans le quartier Gihosha, au moment où cette dernière conduisait sa fille à l'école. La victime a été transportée à l'hôpital Militaire de Kamenge, après l'incident.

Deux véhicules incendiés tout près de la galerie le « Parisien »

En date du 16 avril 2016, 2 véhicules appartenant à l'homme d'affaire Bagirako ont pris feu tout près de la galerie le Parisien. Certaines sources ont indiqué que c'était un incendie criminel car le propriétaire de ces véhicules serait sous menace du SNR. Selon les mêmes

sources, un messenger de la présidence de la République aurait demandé à Bagirako de verser un montant important sur le compte « Soutien à la paix », géré par la présidence et il n'aurait pas coopéré.

Des grenades lancées sur un parc pétrolier dans la province de Gitega

Des grenades ont été lancées la nuit du 16 avril 2016, vers 21 heures 40 minutes, au niveau du parc pétrolier de Gitega. Seuls des pneus d'un camion-citerne ont été endommagés. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.

Attaques armées en commune de Mugamba, province de Bururi

Les attaques se sont multipliées en commune de Mugamba, province de Bururi. Les habitants ont pointé du doigt les policiers et les militaires appuyés par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD au pouvoir comme étant les auteurs de ces attaques armées. Ces dernières sont consécutives à l'attaque du 16 avril 2016 dans un bar de la localité qui a ciblé des Imbonerakure en train de prendre la bière après une journée des manifestations politiques.

Une fille blessée dans un bar en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

La nuit du 17 au 18 avril 2016, des grenades ont été lancées dans le bar « chez Masumbuko » se trouvant au quartier Ngozi, 4ème avenue, en zone urbaine de Kinama. La nommée Bénigne Nkurunziza, fille du propriétaire du bar, a été blessée dans cette attaque.

Grenades et tirs nourris dans plusieurs zones en Mairie de Bujumbura

La nuit du 17 avril 2016, une grenade a été lancée au quartier Kajiji en zone urbaine de Kanyosha faisant 6 personnes blessées dont trois policiers. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés. Dans la même nuit, des tirs nourris ont été entendus dans le quartier de Kibenga. Des tirs nourris ont été également entendus dans la nuit du 18 avril 2016 dans les zones urbaine de Kinama, Jabe, Bwiza et Kamenge.

Un mort et plusieurs blessés dans une attaque qui a visé un bar au quartier 5 de Ngagara,

Cette attaque a été perpétrée dans la nuit du 18 au 19 avril 2016. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés mais les habitants ont été surpris par l'absence d'intervention du camp API pourtant non loin du lieu attaqué.

Un mouvement armé libère un Lieutenant de l'armée nationale capturé

Le mouvement armé, FNL, du Général Aloys Nzabampema a procédé à la libération d'un Lieutenant de l'armée nationale, Alexis Irambona, capturé lors des combats entre l'armée et cette rébellion, le 23 mars 2016 dans la forêt de Rukoko. Le capturé a été remis, indemne, aux agents du CICR-Congo, en date du 22 avril 2016.

Attaque à la grenade à l'Eglise "Guérison des Ames" dans la zone Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

En date du 24 avril 2016, à la mi-journée, devant l'Eglise "Guérison des Ames" dans la zone Nyakabiga, une grenade a été explosée par des gens non identifiés. La cible de cette attaque à la grenade était le Ministre burundais des droits de l'homme, Martin Nivyabandi. Sa femme aurait été blessée.

Une grenade lancée sur la colline Munanira, en commune de Bisoro, dans la province de Mwaro

Dans la nuit du 24 avril 2016, vers 20 heures, une grenade a été lancée au domicile de Francine Nimbona, âgée de 31 ans, de la colline Munanira, en commune de Bisoro, province de Mwaro. Cette dernière est morte sur le champ, selon les sources sur places. Les auteurs n'ont pas été identifiés mais 4 personnes auraient été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Deux policiers grièvement blessés lors d'une tentative d'évasion à la prison de Rumonge

Dans nuit du 24 avril 2016, vers minuit, 10 prisonniers qui étaient gardés dans les cellules de correction« appelés cachots » ont pu sortir de cette prison en coupant les grillages et ont escaladé le premier mur. Armés de hache, ils se sont jetés sur un policier qui assurait la garde et ont pris son fusil. Ils ont commencé à tirer vers les policiers qui assuraient la garde et d'autres policiers ont riposté. Ces prisonniers ont blessé grièvement deux policiers qui ont été hospitalisés mais ces prisonniers ont été attrapés. Le lendemain matin, les officiers de la PJ Rumonge ont confectionné leurs dossiers pénaux au sein même de la prison et ont été poursuivis pour des infractions dont des tentatives d'assassinat, détention illégale d'armes à feu et destruction méchante.

Attaque armée d'un véhicule de l'OTB à Nyagasasa en commune de Mugamba, Province Bururi.

En date du 26 avril 2016, vers 19heures, des hommes armés non identifiés ont tendu une embuscade à deux commerçants, Havyarimana Claver alias Bikuki et Nsengimana à

Nyakigano, zone Nyagasasa commune Mugamba. Une somme d'argent et des téléphones portables ont été dérobés. Après cette embuscade, un véhicule de l'OTB Tora a été attaqué. Le convoyeur a été blessé et conduit au centre de santé de Mugamba.

Deux personnes blessées au cours d'une attaque à la grenade en province de Kirundo

En date du 27 avril 2016, vers 19 heures, dans la province de Kirundo, commune Busoni, colline Nyarunazi, deux grenades ont été explosées par des inconnus. Un militaire, en congé, du nom de Nshimirimana Juvenal, natif de cette colline, du 221ème bataillon de la province de Ruyigi et Rukazantwari, son voisin ont été blessés par les éclats de grenades. Ils ont été évacués à l'hôpital de Kanyinya. Un ami des victimes, le nommé Niyongabo, a été arrêté par la police. D'après les victimes et leurs familles, l'arrestation de Niyongabo pouvait être une manœuvre pour fausser les enquêtes.

Un tailleur tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Un tailleur, prénommé Pascal, alias papa Eddy, a été tué le 27 avril 2016, vers 19 heures, au moment où il rentrait d'un bar « Chez Buromo », situé entre la 1^{ère} et 2^{ème} avenue en zone urbaine de Musaga. Les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

Sept personnes tuées dans une attaque sur un bar en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 28 avril 2016, vers 22 heures, 7 personnes ont été tuées au cours d'une attaque armée qui a ciblé une buvette se trouvant dans le quartier Gitaramuka, en zone urbaine de Musaga. Parmi les victimes de cette attaque se trouvait le chef de poste militaire de la localité connu pour être responsable de plusieurs exactions contre les opposants du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Les sources sur place ont indiqué que deux Imbonerakure qui étaient avec ce militaire, auraient été tués lors de cette attaque. D'autres victimes dont deux femmes et deux enfants auraient également été emportées par cette attaque. Les auteurs de l'attaque portaient des imperméables policiers et se sont repliés sans être identifiés, selon les mêmes sources.

Un homme armé d'un pistolet et d'une grenade arrêté en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 28 avril 2016, la population du quartier 7, en zone urbaine de Ngagara, a attrapé un jeune homme qui détenait une grenade et un pistolet. Cette population a tout de suite avisé un militaire de la position se trouvant au lycée central Saint Gabriel, et ce dernier l'a arrêté. Ce jeune homme a été, par la suite, conduit au SNR. Les sources sur place ont révélé

que ce jeune homme était un Imbonerakure qui avait l'intention de commettre des crimes pour ensuite justifier les attaques et les arrestations arbitraires des habitants de cette localité. Les mêmes sources ont indiqué que le jeune homme n'aurait pas été inquiété au SNR.

Deux grenades explosées à la gare du nord en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 29 avril 2016, deux grenades ont explosés dans les environs de la Gare du Nord en zone urbaine de Kamenge, sans faire de dégâts.

Des T-Shirts et pagnes du parti présidentiel, le CNDD-FDD volés

En date du 28 avril 2016, les sources du parti au pouvoir ont dénoncé un vol et pillage de plusieurs T-shirts et pagnes du CNDD-FDD. D'après les informations au sein du parti, ce vol aurait été commis par des rebelles qui voudraient porter ces habits aux cours des opérations de vol en vue de se déguiser et de mettre les forfaits sur le dos des Imbonerakure.

Quant aux sources provenant des opposants politiques, elles ont dit à leur tour que le parti voulait trouver un moyen de montrer que les crimes et les exactions ne pèsent pas sur le dos des jeunes Imbonerakure seulement.

III. PHENOMENES RECURRENTS

Dans ce rapport les phénomènes récurrents observés sont les suivants

1) Identité des victimes

Deux catégories de victimes reviennent souvent : les jeunes et les militaires et policiers ex-FAB

2) Les moyens utilisés :

Les violations et allégations rapportées ont été commises avec des armes à feu dont des grenades dans un certain nombre de cas.

Le phénomène de cadavres non identifiés est aussi relevé.

3) Les lieux

La plupart d'allégations et de violations des droits de l'homme touchent particulièrement les quartiers et communes contestataires contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre

Nkurunziza : les quartiers de Musaga, Ngagara et Nyakabiga ainsi que la commune de Mugamba en province Bururi

4) Les auteurs présumés

Dans la plupart des cas, il s'agit des hommes armés en uniformes militaires ou policiers, des policiers et des Imbonerakure.

IV. INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX VIOLES

Le Burundi a pris de nombreux engagements en matière de protection des droits de l'homme et le pays étant moniste, tous les textes ratifiés font partie intégrante de la constitution burundaise en vertu de l'article 19. Le Burundi a ratifié le Pacte International des Droits Civiles et Politiques qui protège le droit à la vie en son article 6 et la liberté et sécurité de toute personne en prohibant l'arrestation et la détention arbitraire, en son article 9. Il a également ratifié la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples qui protège aussi le droit à la vie en son article 4. Enfin, la constitution burundaise protège également le droit à la vie en son article 24 et l'article 25 protège le droit à la liberté de sa personne, le droit à l'intégrité physique et psychique, la liberté de mouvement et protège aussi contre des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, l'obligation de chaque Etat de veiller à ce que tous les actes de tortures soient constitutifs d'infractions au regard de son droit pénal comme le stipule l'article 4 de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées dans son chapitre 4 et signé par le Burundi le 6 février 2007.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les différentes allégations et autres faits sécuritaires rapportés dans ce bulletin sont révélateurs de la situation toujours préoccupante au Burundi. Les allégations de violations et les faits sécuritaires mettent en exergue, en effet, une situation politico-sécuritaire toujours malsaine et qui devrait interpeller les différents protagonistes pour s'atteler à la recherche de solutions durables, afin de restaurer la sérénité dans le pays.

Au vu de l'évolution de la situation, la Ligue Iteka recommande ce qui suit

A) Au Gouvernement du Burundi :

- De respecter et de faire respecter les droits de ses citoyens.

B) A l'UA

- D'envoyer une force militaire de protection de la population en détresse
- De hâter les négociations entre le gouvernement et son opposition

C) Au conseil de sécurité des Nations Unies :

- De ne pas prendre à la légère les violations des droits de l'homme dont sont victimes les Burundais
- De faire cesser la violence à l'endroit des populations civiles
- De tirer les leçons des conséquences sur les pays qui ont connu des situations de graves violations des droits de l'homme et les conséquences ;
- De revoir la décision prise par l'Union africaine qui consistait à envoyer des forces militaires de protection de la population burundaise en détresse.

D) A la population

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité

